## CHEMINS DE FER.

**$30** Pour Californie, Phoenix, Ariz., Guaymas, Mex.

Tous les jours au 31 Octobre inclusivement.

VIA

**SOUTHERN PACIFIC R. R.**

(Sunset Route.)

Chars Dortoirs d'Excursion tous les Jours.

NOUVELLE-ORLEANS à SAN FRANCISCO.

S'ADRESSER

227 RUE ST-CHARLES PHONE MAIN 105

NEW YORK
CINCINNATI
ST. LOUIS
CHATTANOOGA
QUEEN & CRESCENT ROUTE
MERIDIAN
NEW ORLEANS
THROUGH SLEEPING CARS
All Meals in DINING CARS
TICKET OFFICE
211 ST. CHARLES ST

**LOUISVILLE & NASHVILLE**

SOUTHERN RY. SYSTEM

EXPRESS L'INTER CHAQUE JOUR AVEC PARLORS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

HORAIRE SANS CHANGEMENT.

| Arrivée | Départ |
|---|---|
| Fast mail tous les jours... 7:15 a m | Fast mail tous les jours 8:15 p m |
| Express tous les jours... 6:00 p m | Express tous les jours ... 7:00 a m |
| Limited tous les jours... 8:15 p m | Limited tous les jours ... 9:35 a m |
| N. Y. Fast mail tous jours..... 11:15 a m | N. Y. Fast mail tous jours..... |
| Mob. and coast line tous les jours..... | Mob. and coast line tous les jours..... 7:20 p m |
| Service de l'Ouest. | Service de la Cote. |
| Tous les jours excepté dim 9:00 a m | Tous les jours excepté dim 4:05 p m |
| Excursion dim 9:45 p m | Excur dim... 7:40 a m |

Bureau pour la vente des Billets, coin Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limited à Nouvelle-Orléans à New-York se fait maintenant de plusieurs heures plus rapidement dans les points correspondants. Le prix du trajet supplémentaire exigé est nul. Un char restaurant y est attaché; repas tout servis en route.

Nos 44 et 1 sont des chars directs sans changement.

JOHN K. RIDGELY, Gen Pass Agt.

G. L. STONE, G. P. A., Louisville Ky.

Lisez—au 31 déc

**SR** Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, l'Ouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York via le Great Washington: Southwestern.

| Vestibule Limited No 36 | | Mail No 38 |
|---|---|---|
| Quitte la Nlle-Orléans | 8:15 P. M. | 9:25 A. M |
| Arrive à Atlanta | 11:40 A. M. | 11:30 P. M |
| Quitte " | 12:00 midi | 11:40 P. M |
| Arrive à Washington | 6:43 A. M. | 9:00 P. M |
| " Baltimore | 8:00 A. M. | 11:25 P. M |
| " Philadelphie | 10:15 A. M. | 2:54 A. M |
| " New York | 12:43 P. M. | 6:35 A. M |
| " Boston | 3:30 P. M. | 8:30 P. M |

Nos 38 courant sans changement des Chars Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

Nos 36 courant des Trains Bolides à Washington sans changement, have une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Horaires Pullmans s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans. Le Charles W. Schmidt, Ass't Agent de Pass. Billets.

J. C. Andrews, Southwestern Agent

1y4

La Compagnie du chemin de fer

**Yazoo & Mississippi Valley.**

| Départs Quotidiens | Bulletin observé 2 AVRIL 1906 | Arrivée Quotidienne |
|---|---|---|
| No 5 | Express de Memphis | No 1 |
| 3:15 p m | Trains réguliers de Memphis, Tenn. faisant des stations locales | 8:1 a m |
| No 22 | Express de jour locale | No 2 |
| 7:00 a. m | Pour Vicksburg, Hazehes et des points intermédiaires | 5:50 p. m |
| No 24 | | No 2 |
| 4:00 p.m. | Bayou Sara Accom'n | 9:40 a.m. |
| No 26 | | No 2 |
| 6:00 a m. | Excursion dimanche | 9:40 p.m. |

BUREAU DES TICKETS ST-CHARLES ET COMMUNE.

JOHN A. SCOTT, Assistant Gén. Agt. Pass.

A. J. McDOUGALL, D. P. A., Nouvelle Orléans.

**ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE**

Atlanta & West Point R. R.

—AND—

The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars de luxe d'un bout à l'autre. 9 de la ligne. Chars restaurants. Service sans égal.

J. F. HILLIARD, A. G. P. A.

H. F. LAUY, A. G. P. A.

718 rue Commune, Nlle-Orléans.

## CHEMINS DE FER

Le Chemin qui Conduit à la Santé

Via la

**"Route Ozone"**

Prendra effet le 1er août.

Service double tous les jours entre la Nouvelle Orléans et

COVINGTON, ABITA SPRINGS, ST-TAMMANY, MANDEVILLE et les STATIONS INTERMÉDIAIRES.

Le train No 62 (Ozone Special), consistant de wagons vestibules solides, avec des sièges en rotin inclinant, Chars Salon avec Buvette, quittant la Nouvelle Orléans à 7.20 heures a. m., arrivant à Folsom à 10 06 a. m.

Le train No 60 (St Tammany Special), tous les jours, dimanche excepté, consistant de wagons solides vestibules inclinant Chars Salon avec Buvette, illuminés partout avec "Gas Pintsch", quittant la Nouvelle Orléans à 4 30 p m., arrivant à Covington à 6.10 heures p m.

Les billets d'excursion seront en vente au Bureau des billets en ville aussi bien qu'au Dépôt de la rue Press.

G. B. AUBURTIN, C. F. & P. A.

Bureau des Billets en Ville: 705 Rue Gravier. Téléphone Main 488.

27 sept - 27

TEMPS SANS ÉGAL! LE PLUS BEAU! SERVICE!

**Pour ST-LOUIS et CHICAGO.**

Chars-Dortoirs, Fauteuils, Wagons-Buffet, Bibliothèque et Diner. Le souper est servi sur les trains de nuit et le déjeuner sur les trains du matin sortant de la Nouvelle-Orléans.

Excellent Service pour

LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le trajet le plus satisfaisant à tous les

**Lieux de Plaisance de l'Eté,**

au Nord, à l'Ouest, à l'Est et au Canada.

Voyez l'Agent des Billets en Ville

141 RUE ST-CHARLES

Phone Main 2614.

**EPARGNEZ DU TEMPS**

—ET DE—

**L'ARGENT**

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

**L'Annuaire de Soards DE 1906.**

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5 8 Cents par Jour, Étant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui iront ceux de souscripteurs dûment inscrits.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 25 et 26, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

**E. A. ANDRIEU,**

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113. Nlle-Orléans, Lne

**Hôtel Agnew**

Tout un flet sur la Plage Atlantic City.

100 chambres — Rooms — Chambre avec bains.

Entièrement reconstruit remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2 50 par jour, $12 à $15 et au beau par semaine

A. G. MITCHELL & CIE.

60 YEARS' EXPERIENCE

**PATENTS**

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

**Scientific American.**

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Wash. D. C.

## VENTES A L'ENCAN.

**Jas A. Brennan.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

**L'Emplacement de Commerce de Choix et Résidence,**

2431 et 2433 rue S. Rempart, à l'encoignure de la rue Deuxième,

Maintenant occupé comme Epicerie, Et le Cottage Simple, Retiré de la Banquette, 2429 rue S. Rempart,

Contenant Six Chambres, Pelouse sur le Devant et sur le Côté, Hangar et Citerne.

Devant être vendu le tout ensemble

Antonio Milasso vs les héritiers de Ignasia Compisi et als.

No 79,946—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 25 octobre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 17 septembre et signé le 21 septembre 1906, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent quatre vingt sept, borné par les rues S. Rempart, Deuxième, Saratoga et Première. Ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un devis dressé par S. G. Delisle, voyer, et daté le 26 juin 1901, et mesurant d'après ledit devis cinquante trois (53) pieds deux (2) pouces et sept (7) lignes de face à la rue S. Rempart, la même largeur dans le fond, par cent sept (107) pieds de profondeur et façade à la rue Deuxième, par la même profondeur sur l'autre ligne de côté, laquelle dite portion de terre formant l'encoignure des rues Deuxième et S. Rempart, et est composée du tout des lots 8 et 9 moins trois (3) pieds, enlevés du fond dudit lot.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1906 et déposer 10 0/0 du prix d'achat dans les mains de l'encanteur pour lier la vente, l'acte de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire aux frais des acquéreurs.

23 sept—23 30 — oct 7 14 21 25

**AVIS DE SUCCESSIONS**

Succession de Veuve Albert G. Blanchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,377—Division C — Attendu que Herman L. Blanchard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve Albert G. Blanchard, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Albert Voorhies et Wm J. Fermente, avocats.

30 sept—30—oct 4 9

Succession de David Manzi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,951—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par G. Adolph Schreiber, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schreiber, avocat.

29 sept—29—oct 2 8

Succession de Christian Schmidt, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,353 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Christian Corso Schmidt, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

28sept—28—oct 2 7

Succession de Mme Cecilia Burke, veuve en premier mariage de John W. Ferguson et en second mariage de John Bacon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 80,349—Division C—Attendu que Mlle Mary A. Ferguson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Cecilia Burke, veuve en premier mariage de John W. Ferguson et en second mariage de John Bacon, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

21sept—21 26—oct 2

Succession de J. P. Casamayouret autrement connu comme Pierre Casamasouret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 80,388—Division A—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. P. Casamayouret, autrement connu comme Pierre Casamasouret, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance, Edgar M. Kahn, avocats. 27 sept—27—oct 1 6

Succession de François Lacroix.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 9,804—Division D—Attendu que Maria Cecilia Lacroix a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Lacroix, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

Wm Winans Wall, avocat.

25 sept—25 29—oct 4

Succession de Frank Frederick Netzhammer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,379—Division C—Attendu que Mme Mary Bohl, la veuve de Frank Frederick Netzhammer, a présenté une pétition à la Cour Al effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Frederick Netzhammer décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—G. G. Kronenberger, avocat.

25sept—25 29—oct 4

**AVIS AUX CREANCIERS**

Thomas Killeen vs Roland & Buchwald Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,801—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas Killeen et Edward Schwartz receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Clerg & Quintero, avocats.

22 sept—22 26—oct 1

## VENTES A L'ENCAN

**J. L. Onorato**

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES DOUBLES A L'ENCAN, JEUDI, LE 11 OCTOBRE 1906, A MIDI, 719-21 RUE PHILIP.—608-10 RUE FÉLICITÉ.

No 80,151. Cour Civile de District — Succession de Margaret Caulfield, veuve de Charles Cain.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de la succession de Margaret Caulfield, veuve de Charles Cain, dossier No 80,151, ledit ordre daté et signé le 6 septembre 1906 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI, 11 octobre 1906, à midi, la propriété foncière ci-après décrite:

1 Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet numéro neuf, maintenant ilet numéro seize cent quatorze, borné par les rues Philip, Chippewa, Annonciation et Jackson, désignés par les numéros deux et trois sur un plan de L. H. Pilie, voyer, daté le 19 avril 1868, annexé à un inventaire de la succession de Mme E. Toll, pris par Walter H. Peters, ancien notaire en cette ville, enregistré dans la Deuxième Cour de District, Succession No 26,087. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan, comme suit à savoir: le lot No 2 dix sept pieds [17] huit [8] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Philip, et lot No 3 dix huit [18] pieds, deux [2] pouces de face à la rue Philip par une profondeur chacun de cent vingt sept pieds [127] dix pouces [10] et cinq lignes [5] entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un cottage double, contenant de chaque côté cinq chambres et deux chambres dans la mansarde. Loué pour environ $13 de chaque côté sans bail.

2— Tout et particulièrement un certain lot de terre, situé, se trouvant et étant dans la quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les rues Bellegonde, Chippewa, autrefois Soubie, et Ste Marie, et désigné comme lot numéro trois dudit ilet, sur un plan de H. Meelhausen, voyer, le 20 mai 1847, et déposé en l'étude de H. B. Canas, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant, en mesure américaine trente deux pieds de face au Chemin Félicité ou rue, ayant la même largeur dans le fond, par cent trente neuf pieds huit pouces et que les lignes de profondeur sur la ligne de côté vers Bellegonde ou rue St Thomas, et le divisant du lot numéro deux, et ont trente huit pieds cinq pouces quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, le divisant du lot numéro quatre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues sous Nos 44 et 46 Chemin Félicité ou rue, et tous les droits, titres et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les améliorations consistent en un cottage double ayant cinq chambres, hangar et grande cour de chaque côté, barriere en fer, loué sans bail pour environ $18 chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an ou en deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliéner et toutes les clauses usuelles de sûreté, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assuré par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus de son enchère, les taxes pour l'année 1906 aussi bien que le coût de tous les certificats. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo W. Flynn, notaire. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
318 rue Baronne.

M. D. Dimitry, avocat

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

**Auguste Huard.**

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Veuve Alcide Le Blanc.

No 79,740—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

**Vente d'effets mobiliers et argenterie.**

J. Auguste Huard, exécuteur testamentaire de la défunte veuve Alcide LeBlanc, conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 septembre 1906 et rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 9 octobre 1906, à 11 heures a. m., sur les lieux No 1011 rue Ursulines, entre les rues Rempart et Bourgogne, en cette ville, pour le compte de ladite succession, les meubles de maison, effets mobiliers, argenterie, vases en bronze, etc., contenus dans ladite résidence, comme il est complétement détaillé dans l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant.

AUG. HUARD,
Exécuteur indépendant.

27 sept—27—oct 3 7 9

**ANNONCES JUDICIAIRES.**

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Consistant en deux cottages simples, Portant les Nos municipaux 4709 et 4711 rue Royale respectivement, entre l'avenue Jourdan et la rue Seurs.

Auguste Marchal vs Charles B. Lister.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 80,126 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 189 borné par l'avenue Jourdan, les rues Royale, Dauphine et Seurs, ou dénommés lots est désignés par le No vingt deux, maintenant lot quarante et un, et l'autre est désigné par le No trois, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No vingt deux, maintenant quarante et un, ayant trente pieds de face à la rue Royale par cent vingt quatre pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No trois ayant trente pieds de face à la rue Royale sur cent vingt quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.

Robert Legier & Walter L. Gleason, avocats pour le demandeur.

31 août—31—sept 7 14 21 28—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Coin des rues Elmire et Urquhart.

Les bâtisses portant les Nos municipaux 1224 et 1226 rue Elmire.

Third District Building Association vs Mme Carrie Hill, femme de John Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 80,226 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Désiré, Elmire et Urquhart, désigné par le No 12 de l'ilet 478 sur un arpentage ou plan fait par Edgar Pilie, voyer, daté le 28 septembre 1901, annexé à un acte de vente passé pardevant Fred Zengel notaire public daté le 1er mars 1902, mesurant d'après cela trente et un pieds de face à la rue Elmire la même largeur dans le fond, par une profondeur et façade à la rue Urquhart de cent vingt pieds cinq pouces et quatre lignes et formant l'encoignure des rues Elmire et Urquhart.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.

Zengel Thomas & Suthon, avocats pour la demanderesse

15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

## VENTES A L'ENCAN

**J. P. Hecker.**

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Edward N. Dixon

No 79,493—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Propriété du Septième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 405 rue Baronne—JEUDI le 4 octobre 1906, à midi, à la Bourse de Encan de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle Bourse, en vertu d'un ordre signé le 11 août 1906 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Kins, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le septième district de cette ville, dans l'ilet 542, maintenant No 168, nouveau plan, compris entre les rues Léonidas, Plum, Poplar et Jolliet, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, dans l'étude de J. O. Stark, notaire, ledit lot est désigné par le No 90, et mesure trente pieds de face à la rue Léonidas, par cent vingt pieds.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans représentée en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an, l'acquéreur devant payer les taxes de 1906 en plus du prix d'achat, devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant Louis Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. R. Ker, avocat pour la succession.

2 sept—2 9 16 23 30—oct 4

**ANNONCES JUDICIAIRES.**

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Anthony J. Rossi vs Ike Schmicky

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 27,287—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI le 10me jour d'octobre 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.

WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Frank T. Echerabé, avocat pour le demandeur.

29sept—29—oct 4 10

Adams Beck and Co vs Salv. Valenti.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 24,108—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 2me jour d'octobre 1906, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 Pool Table, 1 lot de liqueurs assorties, 1 lot de chaises, tables, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau — Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans — Boatner & Manion, avocats pour les demandeurs. 21 sept—21 27—oct 2

**AVIS AUX CREANCIERS.**

Adolph Stahl vs Standard Trading Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,669—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles B. Stroudback, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart & Kernan, avocats 25 sept—25 29— oct 4

Si vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur!

**GEO. ST-PAUL,**

—ENCANTEUR—

Galeries, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 2967—R.

137 RUE CARONDELET.

18 avril—1 an

**LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.**

"LE BEAU PAYS SAPPHIRE,"

SAPPHIRE, CAROLINE DU NORD.

5 Hôtels de Premier Ordre; 3 Beaux Lacs; Altitud de 3,000 à 5,000 pieds pas de Moustiques, pas de Malaria. Les Tuberculeux ne sont pas reçus à l'Hôtel. Ecrire pour plus amples renseignements à

THE TOX AWAY CO. HOTELS, BREVARD.

## VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jilson P. Harrison—No 79,301. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Lne.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, rendu le 26me jour de septembre 1906, Je, le soussigné, administrateur de cette succession, vendrai à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur, LUNDI, le 8me jour d'octobre 1906, à midi, devant la porte d'entrée de la Cour Civile de District, située coin de la rue de Chartres et la Passage St Antoine, dans cette ville, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un "Military Bounty Land Warrant" du gouvernement des E.-U. No 18,951, pour 80 acres, situé sur n'importe laquelle des terres publiques des Etats Unis, sujet à enregistrement, ledit warrant étant maintenant en possession du soussigné.

JOHN H. HARRISON,
Administrateur.

F. Rivers Richardson, avocat.

27sept—27—oct 1 6

**CHARTER.**

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS.

Be it known, That on this fourth day of September in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and six, before me J. C. Davey, Jr., a notary public duly commissioned and qualified, personally came and appeared August C. Wuerpel, a resident of this city, and president of the New Orleans Land Company, a legal corporation of this city and State created by act before O. D. Armas, late notary, on November 15th 1887, mortgage office book 353, folio 239, and amended by act before Fred Zengel, May 23rd, 1895, mortgage office book 516, folio 670, as per act before F. D. Charbonnet, notary on November 28th, 1895, mortgage office book 565, folio 98, and as per act before S. Rouen, notary public, on December 11th, 1899, mortgage office, book 646 folio 684, who declared, that at a general meeting of the stockholders of the said NEW ORLEANS LAND COMPANY, held on December 6th 1905, called in accordance with Act 149 of the Legislative Session of 1899, and preceded by the notices therein required the capital stock of said corporation was increased from the sum of two hundred and fifty thousand dollars to the sum of five million dollars, said increase receiving the affirmative votes of 19,788 shares out of a total of 25,000 shares of the capital stock of said Land Company, and no negative votes, as the whole will more fully appear by reference to the minutes of said meeting hereto annexed as part hereof, within which is incorporated an affidavit of said appearer to the giving and publishing of the notices required by law.

And in accordance therewith Article III of the charter of the said NEW ORLEANS LAND COMPANY is changed to read as follows

ARTICLE III

The capital stock of the corporation is hereby fixed at the sum of five million dollars divided into and represented by five hundred thousand shares of the par value of ten dollars each.

And said appearer declared that he appears before me, notary, for the purpose of putting in authentic form the adoption of said amendment, to the end that same may be filed and recorded in the office of the Secretary of State according to law, and I have paragraphed said minutes "No Varietur" for identity with this act, and have annexed them hereto.

Thus done and passed in the presence of John L. Corcoran and Walter E. Adolph, competent witnesses, both of whom hereto sign their name with said party and me, the notary, the day and date aforesaid.

(Original Signed.)

A. C. WUERPEL
W. E. ADOLPH
JNO L. CORCORAN
JOHN C. DAVEY, JR.
Notary Public.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the above and foregoing act of amendment of corporation of the NEW ORLEANS LAND COMPANY, was this day duly recorded in my office in Book 849, Folio 359.

New Orleans, La., September 4th 1906.

(Signed) EMILE LEONARD
Deputy Recorder of Mortgages

A true copy
(Seal) JOHN C. DAVEY, JR.
Notary Public.

**CHARTER**

STATE OF LOUISIANA — PARISH OF ORLEANS

Be it known, that on this fourth day of September in the year of Our Lord one thousand nine hundred and six before me J. C. Davey, Jr., a Notary Public in and for the Parish and State, duly commissioned and qualified, personally came and appeared, A. C. Wuerpel, a resident of this city and the President of the New Orleans Land Company, a legal corporation of the City and State created by Act before O. D. Armas, late Notary, on November 15th, 1887, mortgage office book 353, folio 239 and amended by Act before Fred Zengel, Notary Public, May 23rd, 1895, mortgage office book 516, folio 670, as per Act before F. D. Charbonnet, Notary Public, on November 28th, 1895, mortgage office book 565, folio 98, and as per act before B. Rouen, Notary Public, on December 11th, 1899, mortgage office book 646, folio 684.

Who declared, That at a general meeting of the stockholders of said NEW ORLEANS LAND COMPANY, held in this city on December 6th, 1905, in accordance with Article IX of the charter, an amendment was adopted striking out Article VII and substituting in lieu thereof, the following:

ARTICLE VII.

"All the powers of this corporation shall be vested in and exercised by a Board of Directors composed of not less than nine nor more than fifteen stockholders, the number for each year to be fixed by resolution of the Board before the annual election herein provided for, each holding not less than twenty-five shares of the stock, elected annually on the second Wednesday in May in each and every year (provided that the present Board of Directors shall have the right to elect not more than six additional directors to serve with them till the annual election in May 1906) after due notice three times in ten days in one of the morning daily papers of this city. Each shareholder present or represented at said meeting shall be entitled to one vote for each share held by him, and the persons receiving a majority of the votes cast at said meeting shall be declared elected.

The Directors shall elect from their number a President and one or more Vice-Presidents.

In the event of a vacancy occuring on the Board, the remaining Directors shall elect a stockholder of the same qualifications to fill the unexpired term.

A majority of the whole Board shall constitute a quorum.

The Board of Directors of this corporation shall have the right at any time to sell and or any part of its property for cash or on terms offered, or to exchange it for stock in some other corporation, at such price and on such terms as to the Board of Directors may deem proper, or to sell same for part cash and part stock and in the event of any such sale the cash, if any after paying the debts of the corporation, if any, shall be divided ratably among the stockholders and the stock in any other corporation if received, shall be represented by certificates of the new corporation to be delivered to the stockholders of this corporation in proportion to their interests therein, if such sale disposes of all the property of this corporation, then the payments and delivery of stock above referred to shall be made only on surrender of the certificates of stock in this corporation.

That amendment received the affirmative votes of 19,481 shares out of 25,000 shares of the capital stock of said Land Company